

drait aussi, avec le temps, en former un pour les filles, "sous la conduite de quelque vertueuse maîtresse, que le zèle de la gloire de Dieu et l'affection au salut de ces peuples fera passer ici avec quelques compagnes animées d'un pareil courage. Plaise à sa divine Majesté, ajoutait-il, d'en inspirer quelques-unes pour une si noble entreprise et de leur faire perdre l'appréhension que la faiblesse de leur sexe pourrait leur causer d'avoir à traverser tant de mers et à vivre parmi des barbares." Dans sa relation de l'année suivante 1635, ce même Religieux avait fait mention du baptême et de la mort d'une petite fille sauvage envoyée, l'année précédente, chez les Hospitalières de Dieppe, qui l'avaient instruite ; et, après un court éloge de la modestie de ces Religieuses et de leur ardente et intelligente charité à servir le prochain, il ajoutait : "Si un monastère, semblable à celui-là, était en la Nouvelle-France, leur charité ferait plus pour la conversion des sauvages que toutes nos courses et nos paroles." La suite montra que ces paroles, aussi bien que les précédentes, avaient sans doute été inspirées de Dieu à ce bon missionnaire, puisqu'elles furent l'occasion des deux établissements qu'il désirait de procurer au Canada. D'abord la nièce du cardinal de Richelieu, madame la duchesse d'Aiguillon, qui lut la dernière relation dont nous venons de parler, conçut aussitôt le dessein de fonder une maison d'Hospitalières de Dieppe à Québec : "Dieu m'ayant donné le désir, écrivait-elle à ce Religieux, d'aider au salut des pauvres sauvages, après avoir lu la relation que vous en avez faite, il m'a semblé que ce que vous croyez qui puisse le plus servir à leur conversion est l'établissement de ces Religieuses Hospitalières dans la Nouvelle-France : de sorte que je me suis résolue d'y envoyer cette année six ouvriers pour défricher des terres et faire quelques logements pour ces bonnes filles." Les PP. Jésuites, en attendant, jugèrent à propos d'envoyer à l'hôpital de Dieppe quelques autres petites filles sauvages, afin de les faire instruire dans la religion et dans la langue Française ; et de pouvoir se servir d'elles, dans la suite, pour faciliter l'instruction de celles de leurs nations. Peu après, trois de ces jeunes enfants furent élevées, en effet, dans cet hôpital, et madame la duchesse d'Aiguillon voulut avoir, dans son hôtel, une petite Iroquoise, qu'elle ne dédaignait pas d'instruire quelquefois elle-même dans la doctrine chrétienne.

## XIV.

Madame de la Pelterie veut établir un séminaire pour les filles sauvages.

"C'est une chose bien remarquable, écrivait le P. Le Jeune en 1639, qu'en même temps que Dieu touchait, à Paris, le cœur de madame la duchesse d'Aiguillon, en lui inspirant de bâtir un Hôtel-Dieu pour les sauvages, qui mouraient abandonnés de tout secours, il suscitait, en un